

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 janvier 2018

Avec l'AMIF, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités lancent un nouvel appel à projets pour inventer les espaces publics de demain.

Dans le cadre du programme d'innovation en faveur des mobilités et des espaces publics, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités, en partenariat avec l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) lancent un appel à projets intitulé **l'espace public citoyen : « Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris »**, pour préfigurer aujourd'hui les espaces publics qui s'articuleront demain autour des gares du Grand Paris Express.

Cet appel à projets a été lancé aujourd'hui avec l'ouverture des inscriptions en ligne sur www.innovation.societedugrandparis.fr/n6-mobilier-securitaire/. Toutes les structures juridiques peuvent y répondre. Le palmarès des projets retenus sera annoncé en avril lors du Salon des Maires d'Ile-de-France et les expérimentations débuteront en septembre pour une durée de six mois. Elles feront l'objet d'un bilan qui déterminera l'intérêt de développer dans le futur les différentes solutions testées.

La somme des expérimentations que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités auront testé dans le cadre de ce programme, offrira une vision d'ensemble pour réussir les futures places du Grand Paris.

Les projets doivent répondre aux objectifs suivants :

- Faire une étude prospective sur le futur de l'espace public et expérimenter ses nouveaux usages
- Dévoiler les espaces publics de demain, les futures places du Grand Paris qui accompagneront le Grand Paris Express
- Susciter de nouvelles ambitions en matière de conception et de réalisation des espaces publics

Les projets sélectionnés seront porteurs de nouvelles solutions ambitieuses qui pourront par la suite être déployées dans les différents territoires. Il s'agit de tester des concepts encore en réflexion aujourd'hui pour les éprouver et les rendre opérationnels à l'horizon de mise en service du Grand Paris Express.

La vaste esplanade Jean Moulin à Bobigny a été retenue pour accueillir 4 expérimentations autour d'une thématique : **L'espace public citoyen : « Mobilier urbain et sécurité sur les places du Grand Paris »**.

« Avec ce nouvel appel à projet, la société du Grand Paris réaffirme son ambition de faire des futures gares du Grand Paris Express des lieux de vies et d'échanges. Ces expérimentations permettront de développer des projets qui amélioreront durablement le cadre de vie des Franciliens. Le Grand Paris Express n'est pas qu'un projet de transport, c'est aussi une solution d'aménagement des espaces publics du territoire métropolitain. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilie – sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr - 06 14 42 25 70

Lancé chaque année, cet appel à projet vise à tester des solutions originales et explorer les nouvelles façons de concevoir les espaces publics.

« Les gares du Grand Paris Express transformeront demain des quartiers entiers. Ces nouveaux lieux d'intermodalité devront s'intégrer dans les espaces publics pour que les habitants puissent se les approprier. Les expérimentations permettent de construire des réponses durables et appropriées. »

Stéphane Beudet, Président de l'Association des Maires d'Île-de-France.

Les résultats de l'appel à projets de 2018 sur la conception des espaces publics et l'amélioration du parcours voyageur

Cet appel à projets lancé en avril 2018 a permis de 5 lauréats pour 5 sites. Les expérimentations ont débuté à l'automne et s'achèveront au printemps 2019.

- Chevilly "Trois Communes", l'entreprise CEMEX a mis en œuvre un revêtement drainant et luminescent ;
- Champigny Centre, COMATELEC propose un éclairage urbain dont la puissance s'adapte aux flux
- La Courneuve "6 routes" SOUS LES FRAISES a installé un « Carré Nature » ;
- Massy Opéra et Clichy Montfermeil RAZEL-BEC et METALINK URBAN / INSEETU ont mis en service du mobilier urbain innovant et déplaçable.

Un bilan des expérimentations sera réalisé pour déterminer l'intérêt de les développer dans le futur.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités durables dans l'ensemble de la région, financera le fonctionnement du Grand Paris Express ainsi que les rames de métros qui y circuleront. Elle sera garante de la fiabilité et de la qualité de service des nouvelles lignes. Pour préparer la mise en service, elle veille à ce que les nouvelles gares en construction soient parfaitement intégrées au réseau de transport en commun actuel pour permettre aux Franciliens de passer aisément d'un mode à l'autre (métro, train, tram, bus, vélo...) et de gagner du temps dans leurs correspondances.

À propos de l'AMIF

L'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics endossant à la fois les rôles de lanceur d'alerte et de laboratoire d'idées sur l'ensemble des sujets qui intéressent les élus locaux franciliens. Totalement pluraliste, l'AMIF assure le rôle de porte-parole des élus locaux et participe au dynamisme régional des 1 276 communes de l'Île-de-France situées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette représentation plurielle permet à l'Association de porter les valeurs communes de l'intégralité des collectivités territoriales franciliennes auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilles – sebastien.mabilles@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr - 06 14 42 25 70